HEP

Société par actions simplifiée au capital de 19 674 250 euros
Siège social : ZI de Cambaie - 97861 SAINT-PAUL
834 845 752 RCS SAINT-DENIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-sept juin,
A neuf heures trente,

Les associés de la société HEP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de la société SETAA située 5 allée des artisans, Zone Industrielle n°2 – 97410 SAINT-PIERRE, sur convocation écrite du Président adressée par courrier électronique.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés et participants à l'Assemblée.

Sont présents :

- La société SOFICOOP, représentée par Monsieur Henri LEBON,
- La société HDG, représentée par Monsieur Cédric DUCHEMANN.

-- /
/--

Le cabinet EXA, Co-commissaire aux Comptes titulaire, représenté par Monsieur Irshad RAHIM-KHAN régulièrement convoqué, selon les mêmes modalités que les associés, est présent.

Le cabinet AUDIT CONSEIL PATCHEZ, Co-commissaire aux Comptes titulaire, représenté par Monsieur Patrick PATCHEZ, régulièrement convoqué, selon les mêmes modalités que les associés, est présent.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Henri LEBON, représentant la société SOFICOOP, Présidente personne morale de la société.

Mme Laetitia CHINI est désignée comme Secrétaire.

La feuille de présence certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée ainsi constitué permet de constater que tous les associés sont présents ; en conséquence l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- l'ordre du jour de l'Assemblée,
- la feuille de présence,
- le rapport de gestion du Président,
- les comptes annuels, bilan et comptes de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le rapport sur les comptes annuels et le rapport spécial des commissaires aux comptes,
- le texte des résolutions.

Puis, le Président déclare que les états financiers complets ont été communiqués aux associés huit jours au moins avant la date de la consultation et tenus à leur disposition au siège social de la société conformément aux statuts et à la législation.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de Commerce;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président demande à la Secrétaire de séance de donner lecture de son rapport de gestion. Aucune question n'étant posée, il donne ensuite la parole aux Commissaires aux comptes pour la lecture de leurs rapports.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

-- /
/--

PREMIERE RESOLUTION : **Examen et approbation des comptes annuels**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/2024, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes dudit exercice se soldant par une perte de 10 786,93 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix est rejetée par, savoir :

- ***Vote contre : 1 967 424 voix***
- ***Vote pour : 1 voix***
- ***Abstention : 0***

-- /
/--

SIXIEME RESOLUTION : **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

-- /
/--

Extrait certifié conforme
Le Président,
SOFICOOP, représentée par **M. Henri LEBON**



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	20 142 482		20 142 482	20 142 482
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**20 142 482**		**20 142 482**	**20 142 482**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	13 431		13 431	1 756
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**13 431**		**13 431**	**1 756**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**20 155 913**		**20 155 913**	**20 144 238**

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	19 674 250)	19 674 250	19 674 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport			469 231	469 231
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			-50 077	-40 975
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-10 787	-9 102
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**20 082 617**	**20 093 404**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			19	19
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			9 777	7 314
Dettes fiscales et sociales				
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			63 501	43 501
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**73 297**	**50 834**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**20 155 913**	**20 144 238**

Comptes annuels annexes au rapport des commissaires aux comptes

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 154	7 081
Impôts, taxes et versements assimilés			31	79
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			1	
CHARGES D'EXPLOITATION			**8 186**	**7 160**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-8 186**	**-7 160**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 601	1 942
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**2 601**	**1 942**
RESULTAT FINANCIER			**-2 601**	**-1 942**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-10 787**	**-9 102**

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	**10 787**	**9 102**
BENEFICE OU PERTE	**-10 787**	**-9 102**

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Annexes

FAITS MARQUANTS

Aucun fait marquant en 2024 ayant un impact direct sur l'activité de la société.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

« Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. ».

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Titres détenus :
23 145 actions d'Evollys Production pour une valeur de 20 142 481 euros.
1 action SNC Cocoteraie pour une valeur de 1 euro.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation.

RESULTAT

Le résultat net de l'exercice est déficitaire de 10 786 euros.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires provisionnés dans les comptes de 2024 est de
7 261euros

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

dénomination sociale	URCOOPA
forme juridique	Union Coopérative
au capital	6 610 784 euros.
adresse du siège	ZI de Cambaie CS 70003 97861 Saint-Paul Cedex

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	20 142 482		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**20 142 482**		
TOTAL GENERAL	**20 142 482**		

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			20 142 482	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**20 142 482**	
TOTAL GENERAL			**20 142 482**	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	19	19		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 777	9 777		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	63 500	63 500		
Autres dettes	1	1		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**73 297**	**73 297**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Charges à payer

Déclaration au 31/12/2024

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURN-FACT NON PARVENUES	6 965,70	6 670,00	295,70
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**6 965,70**	**6 670,00**	**295,70**
AUTRES DETTES				
455810	CCA HEP URCOOPA	20 000,00		20 000,00
TOTAL AUTRES DETTES		**20 000,00**		**20 000,00**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	INTERETS COURUS A PAYER	18,51	18,51	
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**18,51**	**18,51**	
TOTAL CHARGES A PAYER		**26 984,21**	**6 688,51**	**20 295,70**

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2024

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 967 425			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Variation des capitaux propres

Déclaration au 31/12/2024

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	20 093 404
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	20 093 404

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	10 787	
SOLDE	**10 787**	

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	20 082 617

AVIS N°2002-05 DU 27 JUIN 2002 RELATIF AUX DOCUMENTS DE SYNTHÈSE INDIVIDUELS DES ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

4.6 -.Tableau des filiales et participations

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	PNB ou Chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations (2) (3).										
1. Filiale (1) (à détailler)..... (+ de 50 % du capital détenu par la société).										
EVOLLYS PRODUCTION	3 734 400	25 277 938	99.165%	20 142 481	20 142 481			39 536 009	2 026 040	
2. Participations (à détailler)..... (10 à 50 % du capital détenu par la société).										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A.										
a. Filiales françaises (ensemble)										
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)										
2. Participations non reprises au § A.										
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)										
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne observations.

Comptes annuels et annexes au rapport des commissaires aux comptes

EXA
CORRESPONDANT FORVIS MAZARS
Société de commissaires aux comptes
4 Rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

ACP
Société de commissaires aux comptes
53 Rue Victor Mac Auliffe
97400 SAINT-DENIS

HEP

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

commissaire
aux comptes

EXA
CORRESPONDANT FORVIS MAZARS

ACP

HEP

Société par actions simplifiée au capital de 19 674 250 EUROS
Siège social : ZI Cambaie – 97861 SAINT PAUL

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **HEP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valeur d'inventaire des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : Les informations relatives aux montants et nombres de factures reçues et émises, non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu, n'ont pu être rapprochées de la comptabilité au 31 décembre 2024.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

EXA
CORRESPONDANT FORVIS MAZARS

ACP

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 4 juin 2025

Les Commissaires aux Comptes :

EXA	ACP
Irshad RAHIM-KHAN	Patrick PATCHEZ